



# Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.  
RESTREINTE

UNEP/WG.104/INF.7  
21 août 1984

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

Réunion sur les apports des programmes  
méditerranéens bilatéraux et multilatéraux  
aux objectifs du Plan d'action pour la  
Méditerranée

Bruxelles, 23 - 26 octobre 1984

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

LE MECANISME APPARENTE A UN CENTRE D'ECHANGE

—  
Note du secrétariat

Cette note a été préparée pour être discutée par la réunion qui s'est tenue à Genève le 7 juillet 1983 avec les représentants de plusieurs programmes bilatéraux et multilatéraux. La note est reproduite pour information.

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

### Le mécanisme apparenté à un centre d'échange

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a été chargé par son Conseil d'administration d'appliquer à titre expérimental des mécanismes qui faciliteraient la tâche de ceux qui désirent apporter une assistance aux pays en développement dans des domaines liés à l'environnement. Certains de ces mécanismes sont brièvement décrits dans la lettre que le Directeur exécutif a adressée le 16 mai 1983 aux chefs de secrétariat des organismes donateurs. La présente note vise à décrire chacun des programmes de manière plus circonstanciée.

Dans sa lettre du 16 mai 1983, le Directeur exécutif décrivait trois types d'activités, que nous appellerons programmes de types A, B et C.

Le programme de type A comprend les projets d'une ampleur relativement réduite par lesquels un pays en développement demande une assistance technique sous la forme de consultants, de subventions à la formation ou de petites quantités de matériel. Le PNUE concrétise ces suggestions en les précisant suffisamment pour que le donateur potentiel dispose d'une base sur laquelle décider s'il désire ou non étudier directement le projet avec le pays en développement.

Le programme de type B englobe un petit nombre de programmes multidisciplinaires s'étendant à un secteur tout entier et visant à résoudre de graves problèmes écologiques. Une fois le programme articulé et les projets identifiés, les donateurs sont invités à les examiner pour choisir ceux qu'ils souhaiteraient financer en tout ou partie et entreprendre ensuite d'établir un projet bien étudié.

Le programme de type C vise à améliorer l'intégration des considérations environnementales au processus de planification du développement dans les pays en développement par la prise en considération de tous les facteurs possibles.

S'ajoutant à ces trois types d'activités, le programme de type D englobe les activités sud-sud par lesquelles un pays en développement offre son assistance à un autre.

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

### Projets relevant du centre d'échange

#### Type A - Projets de faible ampleur

Ces dernières années, l'Assemblée générale et le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement ont prié les gouvernements et le Directeur exécutif de chercher le moyen d'augmenter les fonds disponibles pour le financement de projets relatifs à l'environnement. Le PNUÉ étudie la solution qui consiste pour lui à servir d'intermédiaire entre les pays en développement et les donateurs désireux d'aider à résoudre les problèmes écologiques. Deux d'entre eux, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne, ont réservé des fonds destinés à financer des projets de faible ampleur et ont conclu avec le PNUÉ des accords généraux réglant leur participation à ces activités.

Ces deux donateurs se sont déclarés désireux de recevoir du PNUÉ des documents décrivant les efforts modestes que l'on peut ranger dans cette catégorie de projets, parfois appelés "projets maniables". A titre d'exemple, citons les cas d'un gouvernement qui désire améliorer les services qui s'occupent de l'environnement en donnant à un ou deux membres de son personnel une formation dans un domaine qui concerne de près l'environnement, ou en faisant appel à un ou deux consultants pendant une période de courte durée (lesquels auront peut-être besoin de petites quantités de matériel). En pareil cas, le gouvernement pourrait s'adresser au centre d'échange pour obtenir l'assistance dont il a besoin. Le PNUÉ s'assure alors que le pays en développement considéré accorde à l'activité proposée une priorité élevée et que celle-ci est approuvée par l'organisme qui coordonne l'aide au sein du gouvernement. On remplit un formulaire qui décrit le projet, donne une estimation générale de son coût et désigne l'organe centralisateur des activités qui s'y rapportent dans le pays en développement, auquel le donateur peut s'adresser pour conclure des arrangements précis. Il est entendu que le rôle du PNUÉ est celui d'un intermédiaire et qu'une fois le projet choisi par le donateur pour faire l'objet de négociations bilatérales ou d'un complément de programmation, le PNUÉ se borne à le suivre pour s'informer des dispositions qui seraient prises.

Ce programme, qui n'en est encore qu'à ses débuts, a pris naissance par la décision du Gouvernement néerlandais de financer trois activités qui lui avaient été proposées.

La première consiste en un programme de formation mis au point par le Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (RISCPT) en vue de doter un certain nombre de pays en développement de moyens plus efficaces pour traiter des substances chimiques dangereuses, la deuxième en un programme de reboisement, de protection de la faune et la flore sauvages et d'aménagement d'un parc national au Burundi, et la troisième en un programme relatif au développement industriel et à l'environnement en Egypte.

/...

Type A - Projet de faible ampleur  
Page 2

Le PNUE ayant jugé bon d'étudier chacune des propositions avant de la présenter aux donateurs potentiels, la République fédérale d'Allemagne a offert de l'aider dans cette tâche en mettant à sa disposition, aux frais du Gouvernement allemand, pendant six mois au moins, un expert qui aiderait le PNUE à examiner la correspondance et à traiter avec les gouvernements, par l'intermédiaire des représentants résidents des Nations Unies, afin d'étouffer les programmes qui, souvent, sont soumis au PNUE sans être assortis de tous les renseignements dont ont besoin les donateurs potentiels.

Alors que les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne ont réservé des fonds au financement des projets relevant du programme du type A avec l'aide du centre d'échange, le PNUE soumet également les suggestions relatives à ces petits projets à d'autres donateurs dans l'espoir que certains d'entre eux voudront fournir une assistance de ce type, ne serait-ce que pour des cas d'espèce. Le PNUE s'efforcera de recueillir plus de renseignements sur les diverses possibilités de financement qui pourraient servir à l'attribution occasionnelle de subventions à la formation, à la rémunération de consultants employés pour une courte durée et à la fourniture de petites quantités de matériel.

Le PNUE espère "consolider" une trentaine de projets du type A pour lesquels il servirait de "courtier" à un moment quelconque au cours de la phase initiale. Plus d'une centaine de projets ont été identifiés à cette fin. Il est apparu que certains sont d'anciennes suggestions qui ont perdu leur actualité; les autres exigent un complément d'étude avant de pouvoir être pris en considération par les donateurs potentiels.

...

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

## Projets relevant du centre d'échange

Type B - Programmes sectoriels visant à résoudre  
de graves problèmes écologiques

L'examen des trois décisions du Conseil d'administration relatives au mécanisme apparenté à un centre d'échange a clairement fait apparaître la nécessité d'un deuxième type d'activités visant à résoudre les graves problèmes écologiques de plus grande ampleur et de plus longue durée. C'est le Gouvernement suédois qui finance la planification initiale dans ce domaine.

Dans le cadre de ce programme, nous nous occupons des problèmes d'une ampleur telle qu'on sait d'avance qu'il faudra au moins plusieurs décennies pour les résoudre. Les solutions ne s'imposent pas d'elles-mêmes. Cherchant à améliorer sans cesse leur politique ainsi que leur stratégie administrative et technique, les pays en développement comprennent qu'il faut aborder le problème sous un angle multidisciplinaire en examinant chacun des facteurs dont il faut tenir compte pour aboutir à un développement durable et écologiquement rationnel dans le secteur considéré. Le PNUE mettra sur pied des équipes de techniciens qui travailleront en collaboration avec celles du gouvernement pour formuler une approche sectorielle de la stratégie. Outre la définition d'une stratégie, elles formuleront des propositions précises concernant les modifications à apporter aux arrangements administratifs, la mise en place d'institutions et l'exécution des projets. Ce processus permettra d'identifier l'assistance technique à fournir et les grands projets à réaliser avec l'aide des donateurs habituels.

On cherche à vérifier le postulat selon lequel une planification judicieuse conduira à un développement mieux réussi qui ne causera pas de dommages à l'environnement et auquel les principaux donateurs accorderont la priorité dans l'attribution des fonds.

Au cours de l'année écoulée, le PNUE a procédé à une sélection à l'issue de laquelle il a retenu quatre problèmes écologiques graves qui se posent dans quatre pays. Dans une première étape, en décembre 1982, des experts de haut niveau provenant de régions représentatives du monde se sont réunis à Nairobi et ont ramené à 12 le nombre de pays susceptibles d'être considérés. Au cours des premiers mois de 1983, des équipes de haut niveau se sont ensuite rendues dans ces 12 pays et ont rendu compte de leur mission au Directeur exécutif au début de mai. Quatre pays ont été retenus : le Botswana, l'Indonésie, la Jordanie et le Pérou. L'étape suivante consistait à définir le mandat des équipes techniques multidisciplinaires qui devaient se rendre dans les quatre pays considérés à l'automne 1983.

Type B - Programmes sectoriels visant  
à résoudre de graves problèmes écologiques

Page 2

Au Pérou, le grave problème écologique dérive des projets de mise en valeur de la région de la selva. Le Gouvernement se préoccupe de plus en plus de ses effets à long terme sur l'environnement. Devant le développement rapide de la région et le transfert des populations qui sont réinstallées ailleurs, il devient d'autant plus urgent d'intervenir.

Il est donc prévu de formuler un programme de gestion intégrée de l'environnement pour les projets de développement rural réalisés dans la région. Ce programme mettrait l'accent sur les bassins versants, les forêts, les sols, la gestion de ressources et l'utilisation durable de l'écosystème tropical.

En Indonésie, le problème écologique le plus grave est lié à la mise en valeur des "terres critiques". La réinstallation d'une population nombreuse dans un écosystème tropical fragile entraîne une grave détérioration de l'ensemble de l'écosystème.

Il est prévu de mettre au point une stratégie intégrée pour ces régions, qui montrerait comment procéder à un développement sans dommage pour l'environnement dans les tropiques humides. Ce programme mettrait l'accent sur la conservation et la protection des sols, de l'eau et des forêts.

Au Botswana, le problème écologique le plus grave concerne l'eau, qui n'est pas disponible près des agglomérations. Ce problème est aggravé par l'aridité générale de la région et les sécheresses répétées qui donnent naissance à un processus de détérioration des sols et de désertification.

Il est proposé de recourir à une approche globale intégrée pour conserver et gérer les ressources en eau et en sols dont dépend le développement durable du Botswana. Le programme insisterait sur l'identification et la gestion des ressources en eau, la lutte contre l'érosion de sols et la gestion des parcours, du bétail et de la faune et la flore sauvages.

En Jordanie, le problème écologique le plus grave est celui des zones arides où les précipitations sont rares et où la désertification s'est installée. Il est prévu de formuler une stratégie régionale qui devrait permettre en particulier de trouver le moyen de persuader la population de s'organiser pour contrôler le pâturage de manière à laisser la production de fourrage augmenter tout en luttant contre l'érosion des sols.

/...

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

## Projets relevant du centre d'échange

Type C - Programmes complets d'intégration des  
considérations environnementales à la  
planification du développement

Par ce programme du type C, le centre d'échange veut aider les gouvernements à prendre une vue d'ensemble de leurs processus et mécanisme de planification du développement pour mettre ensuite au point un programme tendant à les doter des moyens d'intégrer les considérations environnementales à la planification du développement. Un pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, doit bénéficier de ce programme.

Le PNUE, le Fonds mondial pour la nature et l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) ont oeuvré de concert à l'établissement d'une Stratégie mondiale de conservation de la nature. Dans une étape suivante, on s'est intéressé aux stratégies de conservation des divers pays. Le PNUE est désireux d'appuyer les efforts des autres organismes en contribuant à la mise en place d'un mécanisme de planification intégrée et en concentrant au départ ses activités dans un seul pays.

Deux consultants de haut niveau ont fait partie des missions qui se sont rendues dans les 12 pays qui faisaient l'objet du programme de type B. Ils étaient à la recherche d'un pays qui conviendrait bien aux travaux d'établissement d'un programme de type C dans une optique globale.

Si la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été choisie, c'est en partie parce que le processus de développement y est encore à ses tout débuts, de sorte qu'on y a la possibilité d'éviter les erreurs commises dans d'autres pays. C'est aussi parce qu'en adoptant sa constitution il y a quelques années, elle y a inséré une disposition qui oblige le Gouvernement à protéger l'environnement. Elle réunissait donc les conditions nécessaires à la prise de cette vue d'ensemble.

En juillet 1983, une petite équipe se rendra en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour s'accorder sur la marche à suivre en vue d'avoir une vision plus complète de ce qu'il y a lieu de faire. Une équipe multidisciplinaire sera envoyée dans le pays à l'automne et nous comptons pouvoir nous fonder sur les résultats de sa mission pour établir un certain nombre de programmes modestes qui seraient financés par les donateurs pour fournir une formation, des services d'expert et tout ce dont on aurait besoin pour doter le Gouvernement des moyens d'analyser les problèmes écologiques dans le cadre du programme national de développement.

/...

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Projets relevant du centre d'échange

Type D - Assistance sud-sud dans le domaine  
de l'environnement

Bon nombre de membres du Conseil d'administration se sont déclarés désireux d'accroître le volume de l'assistance entre pays en développement. L'Argentine a offert un million de dollars disponible pendant cinq ans pour financer l'assistance qu'elle apporterait à d'autres pays. Il s'agit de la première offre faite officiellement par l'intermédiaire du PNUE dans ce domaine.

Au cours des prochains mois, le PNUE étudiera avec le Gouvernement argentin les moyens les plus appropriés pour utiliser cette source de financement en offrant ses services comme intermédiaire selon des modalités analogues à celles qui sont utilisées pour les projets de type A.

En outre, le PNUE s'efforce d'obtenir d'autres pays en développement des renseignements sur l'assistance technique qu'ils pourraient fournir. Les gouvernements ont été invités à indiquer l'assistance qu'ils pourraient apporter dans des domaines déterminés de l'environnement et à communiquer les noms d'établissements ou de particuliers qui pourraient aider d'autres pays en développement ou coopérer avec eux.